

DE L'IDÉE À L'ACTION :

CULTIVER L'ESPRIT ENTREPRENEURIAL RESPONSABLE

DOCUMENT D'ORIENTATION INSTITUTIONNEL
CÉGEP DE SAINTE-FOY

Mis à jour le 28 février 2025
par le Bureau de l'international et de l'entrepreneuriat



ENTREPRENEURIAT
SAINTE-FOY

TABLE DES MATIÈRES

Pourquoi s'intéresser à l'entrepreneuriat au collégial ?	1
Proposition d'une définition commune de l'entrepreneuriat	2
La vision du Cégep de Sainte-Foy en matière d'éducation entrepreneuriale	3
Les habiletés entrepreneuriales.....	4
Le modèle EntreComp.....	4
Habiletés entrepreneuriales ou habiletés essentielles ? Une question de contexte et d'intention	6
La démarche d'entrepreneuriat responsable	7
L'esprit entrepreneurial au sein des programmes d'études	10
Au fondement de l'esprit entrepreneurial : l'esprit d'entreprise et l'esprit d'entreprendre	10
Les finalités éducatives de l'entrepreneuriat	13
La pédagogie entrepreneuriale.....	14
Les quatre Piliers de la pédagogie entrepreneuriale	14
Le projet pédagogique de nature entrepreneuriale	17
En conclusion : pour aller plus loin	17

PRÉAMBULE

Ce document d'orientation présente les assises qui sous-tendent l'engagement du Cégep de Sainte-Foy en matière d'éducation entrepreneuriale. Il s'adresse à l'ensemble du corps professoral et aux différents intervenantes et intervenants intéressés par cette question, en permettant de prendre la mesure des nombreuses retombées possibles de l'éducation entrepreneuriale au collégial afin de faire vivre cette vision dans notre milieu. En ce sens, ce document vise à proposer des bases communes pour mieux naviguer dans un champ en mouvance, où les connaissances à ce sujet continuent de se construire. Il se veut donc une proposition qui pourra continuer d'évoluer et de se raffiner avec le temps et les expériences vécues au sein de notre communauté collégiale.



POURQUOI S'INTÉRESSER À L'ENTREPRENEURIAT AU COLLÉGIAL ?

Lorsque nous entendons le mot « entrepreneuriat », nous pensons souvent d'entrée de jeu à la création d'entreprise. Et si l'esprit entrepreneurial de la communauté étudiante et les habiletés y étant rattachées pouvaient se développer sans avoir à se lancer en affaires ? Et si le fait d'associer une démarche dite entrepreneuriale aux pratiques pédagogiques permettait d'engendrer des retombées notamment sur le plan de la persévérance scolaire, de l'orientation professionnelle, de la motivation et de la confiance en soi des étudiants et étudiantes¹?

En effet, cultiver l'esprit entrepreneurial responsable permet d'accompagner notre communauté étudiante dans le développement d'habiletés qui lui permettront d'entreprendre des projets au sens large, qu'il s'agisse d'un projet d'entreprise ou de tout autre projet qui lui tient à cœur et qui serait réalisé avec l'intention de créer de la valeur pour notre société. Ainsi, que ce soit d'effectuer la conception et le développement d'un nouveau produit pour une clientèle cible, de concevoir et d'assurer la gestion d'un spectacle devant public, de développer un nouveau volet de service dans un organisme communautaire pour une population vulnérable ou encore d'allier la recherche à l'innovation afin de mettre sur pied une initiative inédite pour agir sur les changements climatiques, les exemples sont nombreux !

Les habiletés entrepreneuriales permettent donc aux étudiantes et étudiants de développer un état d'esprit qu'il est possible de qualifier d'entrepreneurial et qui leur permettra de passer de l'idée à l'action ou, autrement dit, de concrétiser une opportunité en un projet tangible. Ces habiletés pourront être mobilisées pour lancer une entreprise, mais également à travers les nombreuses autres possibilités qui s'offrent à eux pour s'engager, prendre action et innover dans leur domaine. À cet égard, un récent avis du Conseil supérieur de l'éducation a mis en lumière le besoin d'offrir une formation permettant à notre communauté étudiante de « devenir des agents de changement pour relever les défis complexes du siècle présent »². L'une des pistes d'action proposée en ce sens était notamment d'offrir « une formation qui prône le développement de l'individu par son autonomie en l'encourageant à entreprendre des projets et à adopter un équilibre de vie sain »³. Le développement des habiletés entrepreneuriales des étudiantes et des étudiants apparaît donc plus pertinent que jamais afin de contribuer à répondre à ces préoccupations et ainsi faciliter la formation de personnes créatrices de changements.

Qui plus est, une autre manifestation de l'esprit entrepreneurial qui rejoint bon nombre de personnes étudiantes est l'intrapreneuriat. Un peu moins connu que les différentes formes d'entrepreneuriat telles que l'entreprise privée, les entreprises coopératives ou encore le travail autonome, l'intrapreneuriat fait référence à la création, l'innovation et le développement de projets par des employées et employés dans le cadre de leur emploi. Ainsi, quelqu'un d'intrapreneur « travaille pour une entreprise et est reconnu comme un agent de changement. C'est en fait un entrepreneur dans une organisation : il est créatif, concepteur et réalisateur de choses nouvelles, il innove dans sa sphère d'action »⁴. L'intrapreneuriat peut également être associé à la gestion de projet.

¹ Surlemont, B., et Kearney, P. (2009). *Pédagogie et esprit d'entreprendre*. De Boeck Supérieur.

² Conseil supérieur de l'éducation (2022). *Formation collégiale : expérience éducative et nouvelles réalités*, Québec, Le Conseil, p.3.

³ Ibid, p.7.

⁴ Lecours, L. (2006). *Visite d'une entreprise : rencontre avec son promoteur*, tiré de Pierre DUCHAINE (Coor.), Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, *L'esprit d'entreprendre au collégial*, p.25, http://inforoutefpt.org/entrepreneuriat/documents/visite_entreprise.pdf.

Considérant que « les établissements d'enseignement sont des milieux propices pour l'éclosion du désir d'entreprendre puisque les jeunes y explorent et y découvrent leurs capacités ainsi que les options se présentant à eux pour l'avenir »⁵, l'éducation entrepreneuriale constitue donc une voie intéressante pour contribuer positivement à la réussite de notre communauté collégiale, en plus de permettre de répondre à certains défis tels que la persévérance aux études, l'attractivité du collège et la considération des aspirations de la communauté étudiante quant aux expériences enrichissant leur formation.

PROPOSITION D'UNE DÉFINITION COMMUNE DE L'ENTREPRENEURIAT

Bien qu'il apparaisse clair que l'éducation entrepreneuriale⁶ soit un levier porteur pour bonifier l'expérience éducative de notre communauté étudiante, il importe de mentionner qu'il s'agit d'un champ d'action assez récent dans les établissements d'enseignement, et plus particulièrement au niveau collégial. Ainsi, bien que plusieurs milieux mettent déjà en œuvre des actions entrepreneuriales touchant la sensibilisation, l'animation l'expérimentation et la pédagogie, aucun consensus n'a émergé à ce jour au regard des bases théoriques en matière d'éducation entrepreneuriale⁷ :

« Parler d'entrepreneuriat dans le domaine scolaire demeure problématique dans la mesure où il n'existe pas [...] de bases consensuelles en entrepreneuriat à partir desquelles construire une compréhension claire de ce que pourrait signifier l'éducation entrepreneuriale. »⁸

À cet égard, nous proposons donc de se doter d'une définition commune afin de clarifier notre posture et de se doter d'une vision claire pour faciliter la mobilisation des différents acteurs impliqués.

Ainsi, au Cégep de Sainte-Foy, l'entrepreneuriat est défini comme étant :

*La capacité à agir sur des opportunités et à transformer une idée en action avec l'intention de créer de la valeur pour la société. Cette valeur peut être de nature financière, culturelle, sociale ou environnementale.*⁹

En ce sens, chaque individu a le potentiel de développer cette capacité, et ce, indépendamment du parcours scolaire ou professionnel emprunté.

⁵ Secrétariat à la Jeunesse du Québec (2016). Encourager la culture entrepreneuriale chez les jeunes. <https://www.jeunes.gouv.qc.ca/politique/entrepreneuriat-releve/culture-entrepreneuriale.asp>

⁶ Selon Pépin et Tremblay (2024), l'éducation entrepreneuriale « est le terme générique qui regroupe indistinctement des finalités éducatives différentes associées à l'entrepreneuriat ». Chaire de leadership en enseignement sur le développement de l'esprit d'entreprendre et de l'entrepreneuriat (2024). *Outil – Lexique*. <https://sites.fsa.ulaval.ca/www4/document/recherche/cle-esprit-entreprendre-entrepreneuriat/M1-outil-lexique.pdf>

⁷ Pepin, M. (2011). L'entrepreneuriat en milieu scolaire : de quoi s'agit-il ?. McGill Journal of Education/Revue des sciences de l'éducation de McGill, 46 (2), 303-326.

⁸ Ibid, p. 304.

⁹ Définition librement inspirée de : Bacigalupo, M., Kampylis, P., Punie, Y., et Van den Brande, G. (2016). EntreComp : The entrepreneurship competence framework. Luxembourg : Publication Office of the European Union, 10, 593884.

En complémentarité à ce qui précède, le Cégep de Sainte-Foy, en tant que collège d'envergure de la région de la Capitale-Nationale, s'engage à contribuer « de manière déterminante à l'actualisation du potentiel chez les étudiants et [à concourir] ainsi à l'épanouissement de la personne, au développement de la communauté et plus largement à celui de la société »¹⁰. Le collège met donc de l'avant, à travers ses diverses actions en matière d'éducation entrepreneuriale, des valeurs telles que la créativité, le dynamisme, l'innovation, l'engagement social et l'entrepreneuriat responsable dans un désir de former des personnes agentes de changement qui sauront « agir en faveur du mieux-être collectif »¹¹.

Ainsi, par sa contribution au développement de l'esprit entrepreneurial chez ses étudiants et ses étudiantes, le collège souhaite leur permettre de découvrir et d'actualiser leur plein potentiel, d'acquérir les compétences nécessaires pour contribuer positivement au développement de la société et de s'épanouir dans le cadre de projets entrepreneuriaux ou intrapreneuriaux responsables, porteurs et significatifs pour leur communauté. De plus, la capacité à réfléchir aux impacts de ses choix sur les plans économique, social et environnemental puis à agir en fonction de cette analyse est également au cœur de la **démarche d'entrepreneuriat responsable**¹² préconisée au Cégep de Sainte-Foy.

À la lumière de ces considérations, le Cégep de Sainte-Foy a défini sa vision en matière d'éducation entrepreneuriale, soit :

*Offrir à ses étudiantes et étudiants un environnement collégial
au sein duquel ils seront sensibilisés à l'esprit entrepreneurial,
où ils développeront des habiletés y étant rattachées et
où ils auront la possibilité de vivre des expériences concrètes,
tout cela dans une perspective d'entrepreneuriat responsable.*

En ce sens, le collège, grâce à l'implication des personnes enseignantes et des personnes intervenantes qui feront vivre cette vision, veillera à déployer une offre entrepreneuriale ouverte à l'ensemble des étudiantes et étudiants du collège, quel que soit leur domaine d'études et leur niveau de connaissance et d'expérience en matière d'entrepreneuriat, afin qu'ils puissent devenir des acteurs de changement et passer de l'idée à l'action. Ces étudiantes et étudiants n'ont pas tous l'intention ou le désir de créer une entreprise, mais ils ont tous le potentiel d'utiliser leurs ressources personnelles et de mobiliser des ressources externes pour réaliser des projets qui créeront de la valeur sociale, environnementale, culturelle ou financière pour la société.

¹⁰ Cégep de Sainte-Foy (2022). L'énoncé de valeur du Cégep de Sainte-Foy, p.2.
https://www.csfoyc.ca/fileadmin/documents/notre_cegep/enonce_valeurs_web.pdf

¹¹ Conformément à la valeur de l'engagement citoyen décrite dans l'Énoncé de valeurs du Cégep de Sainte-Foy.

¹² Pepin, M., Tremblay, M., et Audebrand, L. K. (2017). L'entrepreneuriat responsable : cadre conceptuel et implications pour la formation. Faculté des sciences de l'administration, Université Laval.

Pour arriver à déployer cette vision au sein de l'ensemble de la communauté collégiale, le Cégep doit également se positionner au regard des habiletés entrepreneuriales qu'il souhaite développer chez ses étudiantes et étudiants. En effet, au même titre qu'il existe de nombreuses définitions de l'entrepreneuriat, il existe également de nombreuses listes d'attributs considérés comme entrepreneuriaux et qu'il serait souhaitable de développer en milieu scolaire. Aucun consensus à ce sujet n'a toutefois émergé à ce jour¹³.

LE MODÈLE ENTRECOMP

Dans ce contexte, le Cégep de Sainte-Foy a fait le choix de s'appuyer sur le modèle EntreComp¹⁴ afin de proposer un cadre de référence commun des habiletés entrepreneuriales que les étudiantes et les étudiants de notre communauté collégiale pourront développer, et ce, quel que soit le type d'implication ou d'enrichissement visé (sur le plan pédagogique ou périscolaire), ou encore dans le cadre de certaines activités parascolaires.

Le modèle EntreComp est issu d'une concertation de spécialistes de l'éducation, de l'économie et de la recherche qui se veut un outil pour baliser le développement de la « compétence » entrepreneuriale.

EntreComp présente trois zones de développement : mise en action ; idées et opportunités ; ressources. Chacune de ces zones comporte cinq habiletés à développer, comme illustrées dans le schéma suivant. En acquérant ces habiletés, l'individu développe un « état d'esprit » entrepreneurial qui lui permettra de passer de l'idée à l'action et de se mobiliser dans des projets qui lui tiennent à cœur.

¹³ Pepin, M. (2011). L'entrepreneuriat en milieu scolaire : de quoi s'agit-il ? *McGill Journal of Education/Revue des sciences de l'éducation de McGill*, 46 (2), 303-326.

¹⁴ EntreComp : The entrepreneurship competence framework », Bacigalupo, M., Kampylis, P., Punie, Y., et Van den Brande, G. (2016)

HABILETÉS ENTREPRENEURIALES À DÉVELOPPER
INSPIRÉ DU MODÈLE ENTRECOMP (BACIGALUPO ET AL., 2016)¹⁵



Ces trois zones sont complémentaires et présentent ce que nous pourrions nommer un profil entrepreneurial « complet ». En ce sens, la synergie est bien présente entre ces trois zones, car un individu pourrait difficilement mettre sur pied un projet sans avoir su saisir une opportunité ou identifier une idée, avoir mobilisé les ressources nécessaires à la réalisation de cette dernière et être passé concrètement à l'action.

Cela dit, il est à noter que chaque individu développera un profil entrepreneurial ou intrapreneurial unique. Le modèle EntreComp permet ainsi de faire un tour d'horizon de l'ensemble des habiletés entrepreneuriales qu'il est possible de développer, mais chaque personne développera ces habiletés à une hauteur différente. Par exemple, pour certaines, leur force sera davantage dans les idées, alors que d'autres auront beaucoup plus de facilité à passer à l'action une fois l'idée trouvée. Dans tous les cas, la mise sur pied d'un projet entrepreneurial impliquera d'identifier ses forces afin de les utiliser à leur plein potentiel et de savoir identifier ses défis afin de poursuivre son développement et son apprentissage en ce sens ou encore trouver une façon d'y pallier, comme en s'entourant de personnes qui ont des forces complémentaires aux nôtres.

Il est également à noter que les habiletés proposées par le modèle EntreComp seraient celles dont les personnes étudiantes auraient besoin pour créer efficacement de la valeur sociale, culturelle ou financière dans leur travail ou dans leur communauté. Cela dit, il est tout à fait possible qu'une activité porte sur une

¹⁵ Ibid.

seule habileté ciblée ou un petit regroupement d'habiletés à la fois, selon l'objectif poursuivi. Il n'est donc pas nécessaire de développer l'ensemble du profil dans le cadre d'une même démarche¹⁶.

HABILETÉS ENTREPRENEURIALES OU HABILETÉS ESSENTIELLES ? UNE QUESTION DE CONTEXTE ET D'INTENTION

Lorsque nous utilisons le modèle EntreComp dans un contexte collégial, une nuance importante doit toutefois être apportée au regard de ce que nous entendons par « habileté entrepreneuriale ». En effet, plusieurs acteurs du Cégep contribuent déjà au développement de ces habiletés chez les étudiantes et les étudiants, et ce, dans des contextes variés. Cela dit, pour nous, une habileté entrepreneuriale est une habileté qui est mobilisée dans l'intention de créer de la valeur pour la société, le plus souvent par le biais d'un projet. Il importe également de mentionner que la création de valeur implique habituellement que le projet vise des retombées pour autrui, en dehors de la personne étudiante elle-même et de ses apprentissages.

Ainsi, une même habileté pourrait donc être considérée comme « entrepreneuriale » ou non, tout dépendamment du contexte dans laquelle elle est mobilisée. En effet, l'habileté « exprimer sa créativité » pourrait être mobilisée dans un contexte artistique, par exemple dans le cadre de la réalisation d'une chorégraphie ou de la conception d'un design. Toutefois, cette même habileté pourrait être mobilisée dans un contexte entrepreneurial, si par exemple la créativité de l'étudiante ou de l'étudiant était mise de l'avant dans le cadre d'un projet où des chorégraphies serviraient à réaliser une levée de fonds ou une campagne de sensibilisation. La question du contexte et de l'intention est donc primordiale !

¹⁶ EntreComp : Cadre de référence européen des Compétences Entrepreneuriales. Bacigalupo, M., Kampylis, P., Punie, Y., et Van den Brande, G. (2016).

LA DÉMARCHE D'ENTREPRENEURIAT RESPONSABLE

En complémentarité au développement des habiletés entrepreneuriales, la démarche d'entrepreneuriat responsable ¹⁷ est également une approche mise de l'avant par le collège afin de contribuer au développement de l'esprit entrepreneurial des personnes étudiantes. En effet, cette démarche permet de conscientiser la communauté étudiante à prendre des décisions éclairées concernant les impacts écologiques, économiques et sociaux dans la mise en œuvre de leurs projets. Cette démarche permet également de tracer le pont entre la vision de développement durable du collège et l'entrepreneuriat.

Dans l'optique où nous souhaitons contribuer à la formation de citoyennes et citoyens engagés, responsables et conscients des enjeux éthiques et sociaux auxquels ils seront confrontés, le concept d'entrepreneuriat responsable apparaît central. L'idée de base est d'intégrer la « triple responsabilité » des étudiantes et des étudiants tout au long de leur processus entrepreneurial, et ce, tant au niveau du processus de réflexion que de la prise de décision. Cette triple responsabilité fait référence aux retombées d'une idée ou d'un projet sur les plans économique (les profits), social (les personnes) et écologique (la planète).

L'ENTREPRENEURIAT RESPONSABLE



Pour mettre de l'avant la démarche d'entrepreneuriat responsable, « l'objectif est surtout d'offrir aux [responsables] de projet des occasions et des situations d'apprentissage leur permettant de développer leurs capacités de conscientisation et d'arbitrage. »¹⁸

¹⁷ Pepin, M., Tremblay, M., et Audebrand, L. K. (2017). L'entrepreneuriat responsable : cadre conceptuel et implications pour la formation. Faculté des sciences de l'administration, Université Laval.

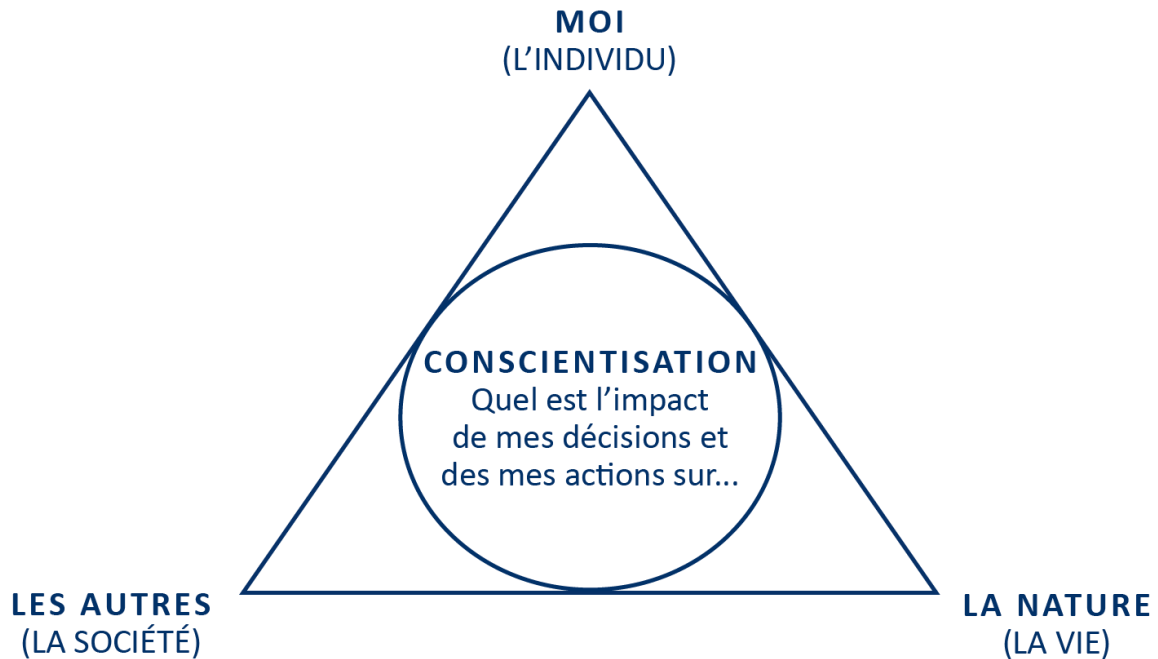
¹⁸ Pepin, M., Tremblay, M., et Audebrand, L. K. (2017). L'entrepreneuriat responsable : cadre conceptuel et implications pour la formation. Faculté des sciences de l'administration, Université Laval, p.13.

LES CAPACITÉS DE CONSCIENTISATION

La conscientisation réfère à la réflexion que les étudiantes et les étudiants mènent avant de prendre leurs décisions. Nous souhaitons ainsi les outiller afin qu'ils puissent identifier les retombées positives et négatives de leur projet sur le plan individuel, au niveau de la société et au regard de l'environnement.

DIMENSIONS DE LA CONSCIENTISATION

Pepin, Tremblay et Audebrand, 2017¹⁹



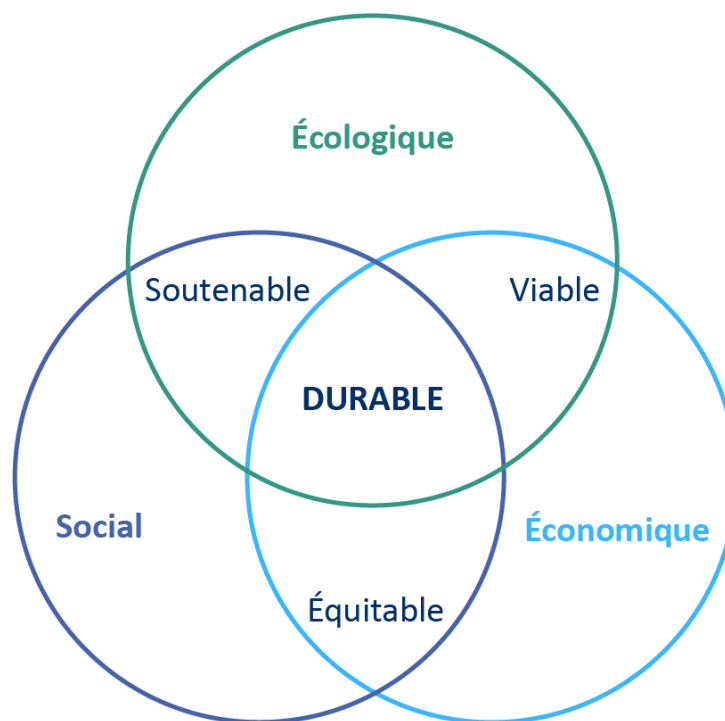
¹⁹ Ibid.

LES CAPACITÉS D'ARBITRAGE

Alors que les capacités de conscientisation concernent la réflexion, les capacités d'arbitrage se situent au niveau décisionnel. Il s'agit donc d'amener les personnes porteuses d'un projet à prendre des décisions en cohérence avec leurs valeurs. Considérant que l'équilibre parfait entre les dimensions économiques, écologiques et sociales d'un projet n'existe pas, nous cherchons alors à prendre les meilleures décisions selon nos possibilités d'action et sur ce que nous souhaitons prioriser.

CRITÈRES D'ARBITRAGE

Pepin, Tremblay et Audebrand, 2017²⁰



Comme nous pouvons le constater, les critères d'arbitrage ne visent pas à valoriser une composante du projet plutôt qu'une autre, mais bien à soutenir la délibération de la personne pour qu'elle puisse faire les choix les plus cohérents possibles au regard de ses valeurs, de l'impact qu'elle souhaite créer ainsi que des ressources qui lui sont disponibles et accessibles pour mettre en œuvre son projet.

²⁰ Ibid.

L'ESPRIT ENTREPRENEURIAL AU SEIN DES PROGRAMMES D'ÉTUDES

En parallèle du développement des habiletés entrepreneuriales au sein de la vie collégiale dans son ensemble, les personnes enseignantes ont également de nombreuses occasions pour développer l'esprit entrepreneurial des personnes étudiantes dans le cadre des programmes d'études.

En effet, par la nature même des compétences communes à développer chez les étudiantes et les étudiants au cours de la formation collégiale (résolution de problèmes, créativité, adaptation à des situations nouvelles)²¹, le corps professoral bénéficie d'une occasion incontournable de soutenir les jeunes dans le développement de leurs habiletés entrepreneuriales et de contribuer à former des personnes responsables, conscientes des enjeux environnementaux et sociaux de notre époque et ayant développé une capacité à agir sur le monde, leur permettant ainsi d'intégrer un marché du travail en pleine transformation²².

Au Cégep de Sainte-Foy, nous souhaitons donc permettre à la communauté étudiante « l'intégration des compétences et des savoirs propres aux différents champs d'études de leur programme, dans une perspective d'approfondissement et de transfert dans différentes situations »²³. L'entrepreneuriat se veut l'une de ces voies d'approfondissement et constitue une occasion supplémentaire de préparer les étudiantes et les étudiants à faire leur entrée dans une vie active où les possibilités de carrière et d'expériences de vie sont foisonnantes et diversifiées.

À cet égard, avant d'aller plus loin dans la vision de l'entrepreneuriat au sein des programmes d'études au collège, il convient de dresser un bref historique et de mettre en lumière l'expertise présente au sein de notre communauté collégiale.

AU FONDEMENT DE L'ESPRIT ENTREPRENEURIAL : L'ESPRIT D'ENTREPRISE ET L'ESPRIT D'ENTREPRENDRE

Au cours des dernières années, le collège a développé plusieurs initiatives visant à sensibiliser les étudiantes et les étudiants à l'entrepreneuriat. Celles-ci ont notamment permis d'initier la communauté étudiante à des contenus associés à l'entrepreneuriat, d'accompagner ceux et celles souhaitant choisir l'entrepreneuriat comme voie de carrière, voire de soutenir le démarrage de certains projets d'entreprise. Dans le cadre de ces actions, l'accent a généralement été mis sur l'action de se lancer en affaires, notamment par la création d'une entreprise et la mobilisation des ressources matérielles, financières et humaines nécessaires pour y arriver. Le Département d'administration et des techniques

²¹ Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, Composantes de la formation générale : extraits des programmes d'études conduisant au diplôme d'études collégiales (DEC), (Québec, 2016), 3, http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/contenu/documents_soutien/Ens_Sup/Collegial/Form_collegiale/Formation_generale/Composantes_formation_generale_VF.pdf.

²² Cournoyer, M., Gagnon, A. et Langlois, L. (2022). S'adapter au marché du travail en pleine évolution. Recueil de recommandations de la Fédération des chambres de commerce de Québec (FCCQ). <https://www1.fccq.ca/wp-content/uploads/2022/04/recueil-fccq-marche-travail-web-5avril2022-vf.pdf>

²³ Cégep de Sainte-Foy (2022). Le projet éducatif du Cégep de Sainte-Foy : Vivre des expériences stimulantes, s'engager et se dépasser, p.8. https://www.csfoyc.ca/fileadmin/documents/notre_cegep/publications_officielles/projet_educatif.pdf

administratives a d'ailleurs joué un rôle important dans cet essor, et ces éléments sont très bien couverts actuellement par plusieurs programmes d'études.

Les initiatives mentionnées précédemment font référence au courant éducatif associé à ***l'esprit d'entreprise***, qui réfère principalement à un état d'esprit orienté vers le monde des affaires et la création d'entreprise²⁴. Toutefois, si nous nous limitons à cette seule définition, nous nous privons d'un potentiel éducatif plus large qui permettrait de miser également sur le développement d'habiletés transversales associées à l'acte d'entreprendre, et ainsi rejoindre l'intérêt d'un plus grand nombre d'étudiantes et d'étudiants et de programmes d'études.

À cet égard, la notion d'***esprit d'entreprendre***, qui réfère davantage à un état d'esprit orienté vers la prise d'initiative et le développement d'habiletés entrepreneuriales pouvant être utiles dans une variété de contextes²⁵, est de plus en plus véhiculée dans le milieu scolaire et sur le marché du travail. Plus précisément, l'esprit d'entreprendre consiste en « une volonté d'agir pour créer du changement, de la nouveauté, pour fixer des buts et réaliser des projets »²⁶, dans une optique de création de valeur pour la société. Ainsi, bien que les étudiantes et les étudiants visés n'ont donc « pas nécessairement l'intention ou le désir de créer une entreprise, ils veulent développer une capacité à composer avec le changement, à expérimenter leurs idées et à agir avec ouverture et flexibilité »²⁷ afin de devenir des agents de changement dans la société. Par ailleurs, nous associons aussi au concept d'esprit d'entreprendre la notion d'intrapreneuriat.

²⁴ Pépin et Tremblay (2024). *Outil - Lexique*. Chaire de leadership en enseignement sur le développement de l'esprit d'entreprendre et de l'entrepreneuriat. <https://sites.fsa.ulaval.ca/www4/document/recherche/cle-esprit-entreprendre-entrepreneuriat/M1-outil-lexique.pdf>

²⁵ Idem.

²⁶ Pelletier, D. (2007). *Invitation à la culture entrepreneuriale*, p.10

²⁷ Surlemont, B., et Kearney, P. (2009). *Pédagogie et esprit d'entreprendre*. De Boeck Supérieur, p.26

LES DEUX GRANDES DIMENSIONS DE L'ESPRIT ENTREPRENEURIAL
Inspiré de Pépin et Tremblay (2024)²⁸

L'ESPRIT ENTREPRENEURIAL	
L'ESPRIT D'ENTREPRISE 	L'ESPRIT D'ENTREPRENDRE 
État d'esprit orienté vers le monde des affaires et la création d'entreprise	État d'esprit orienté vers la prise d'initiative et le développement d'habiletés entrepreneuriales pouvant être utiles dans une variété de contextes
Création d'entreprise	Projet d'action

En développant ces deux dimensions au sein de la communauté étudiante, nous contribuons à favoriser le développement de leur **esprit entrepreneurial**²⁹. Ainsi, ces deux courants ont tout avantage à cohabiter au sein du collège par leur pertinence et leur contribution respective au développement des différentes habiletés et compétences touchant à l'entrepreneuriat. Au plan institutionnel, le Cégep a toutefois choisi de viser plus globalement à développer, chez les étudiantes et les étudiants, des compétences transversales associées à l'acte d'entreprendre ou autrement dit, les habiletés entrepreneuriales. Ces dernières seront utiles dans de multiples situations de vie et permettront à la communauté étudiante d'agir en tant qu'agente ou agent de changement, que ce soit dans le cadre d'un processus de création d'une entreprise ou dans le cadre de projets professionnels ou personnels significatifs pour eux et elles. Ainsi, sur le plan pédagogique, le développement de l'esprit d'entreprendre sera davantage mis de l'avant dans les prochaines pages en raison de son potentiel éducatif plus large qui est susceptible de rejoindre une diversité de programmes d'études.

²⁸ Pépin et Tremblay (2024). *Module 1 – Apprendre à s'entreprendre*. Chaire de leadership en enseignement sur le développement de l'esprit d'entreprendre et de l'entrepreneuriat, p. 7.

²⁹ Selon Pépin et Tremblay (2024), « l'esprit entrepreneurial est le terme générique qui renvoie à la fois à l'esprit d'entreprise et à l'esprit d'entreprendre ». Chaire de leadership en enseignement sur le développement de l'esprit d'entreprendre et de l'entrepreneuriat (2024). *Outil – Lexique*. <https://sites.fsa.ulaval.ca/www4/document/recherche/cle-esprit-entreprendre-entrepreneuriat/M1-outil-lexique.pdf>

LES FINALITÉS ÉDUCATIVES DE L'ENTREPRENEURIAT

Les distinctions qui précèdent ouvrent également la porte à une autre question, soit celle des finalités éducatives de l'éducation entrepreneuriale. En effet, au-delà des distinctions relatives à l'esprit d'entreprendre et l'esprit d'entreprise, l'entrepreneuriat peut également être considéré, sur le plan pédagogique, comme objet d'apprentissage, comme pratique professionnelle ou comme outil d'apprentissage. Ainsi, lorsque l'entrepreneuriat est vu comme **objet d'apprentissage**, l'objectif est d'amener les étudiantes et étudiants à comprendre l'entrepreneuriat en leur présentant des contenus y étant associés, par exemple les différents modèles d'entreprises ou le cycle de vie d'un projet. Lorsque l'entrepreneuriat est plutôt vu comme une **pratique professionnelle** à développer, l'objectif sera alors de former les étudiantes et les étudiants à devenir entrepreneur en enseignant des aptitudes qui seront utiles à la création d'une entreprise, par exemple comment rédiger un modèle d'affaires pour lancer son propre projet entrepreneurial. Finalement, lorsque l'entrepreneuriat est vu comme **outil d'apprentissage**, l'objectif est d'utiliser le processus entrepreneurial comme une stratégie pédagogique en soi, visant à permettre aux étudiantes et étudiants de développer des habiletés plus transversales et pouvant être appliquées à différents contextes professionnels. Cette dernière finalité a ainsi le potentiel d'être déployée dans l'ensemble des programmes d'études du collège.

LES FINALITÉS ÉDUCATIVES DE L'ÉDUCATION ENTREPRENEURIALE

Inspiré de Pépin et Tremblay (2024)³⁰

L'ENTREPRENEURIAT COMME OBJET D'APPRENTISSAGE 	L'ENTREPRENEURIAT COMME PRATIQUE PROFESSIONNELLE 	L'ENTREPRENEURIAT COMME OUTIL D'APPRENTISSAGE 
Comprendre l'entrepreneuriat	Devenir une ou un entrepreneur	Devenir une ou un agent de changement
Éducation à l'entrepreneuriat	Éducation pour l'entrepreneuriat	Éducation par l'entrepreneuriat
Davantage associé au développement du savoir	Davantage associé au développement du savoir-faire	Davantage associé au développement du savoir-être

³⁰ Pépin et Tremblay (2024). *Module 1 – Apprendre à s'entreprendre*. Chaire de leadership en enseignement sur le développement de l'esprit d'entreprendre et de l'entrepreneuriat, p. 7.

LA PÉDAGOGIE ENTREPRENEURIALE

Lorsque l'entrepreneuriat est considéré comme outil d'apprentissage, la pédagogie entrepreneuriale peut être utilisée comme posture pédagogique en classe afin de soutenir le développement des habiletés entrepreneuriales des étudiantes et étudiants. Plus précisément, la pédagogie entrepreneuriale pourrait être décrite comme étant :

« L'ensemble des pratiques qui mobilisent une ou plusieurs des [habiletés] entrepreneuriales des apprenantes et apprenants dans la perspective de développer leur esprit d'entreprendre. [Elle] renvoie généralement à des approches actives ou expérientielles, orientées vers la mise en œuvre de projets et la résolution de problèmes »³¹.

Étant donné que ces stratégies pédagogiques sont généralement actives et expérientielles, elles correspondent aux caractéristiques de certaines pratiques pédagogiques à impact élevé³². Ainsi, elles contribuent non seulement à développer des habiletés entrepreneuriales, mais elles tendent également à favoriser la réussite des personnes étudiantes, en visant notamment des apprentissages en profondeur et contextualisés³³. La hauteur du développement de ces habiletés peut varier selon le profil de l'étudiante ou de l'étudiant et selon la nature des activités ou projets associés au contexte d'enseignement.

Dans cette approche, l'entrepreneuriat est utilisé en tant que processus (ou démarche), plutôt qu'en tant qu'objet d'apprentissage à proprement parler. Ainsi, l'accent est mis sur le développement des habiletés entrepreneuriales de la communauté étudiante plutôt que sur des savoirs théoriques liés à l'entrepreneuriat et à la vie d'une entreprise. En ce sens, la démarche et l'expérience vécue par les étudiantes et étudiants sont particulièrement valorisées afin de favoriser leur engagement et les aider à en tirer des apprentissages durables qu'ils pourront transférer à différents contextes professionnels ou personnels.

LES QUATRE PILIERS DE LA PÉDAGOGIE ENTREPRENEURIALE

Plus concrètement, l'une des approches pédagogiques mise de l'avant dans la pédagogie entrepreneuriale est la mise en place de **quatre piliers**³⁴ qu'il est possible de conjuguer aux stratégies pédagogiques utilisées en classe. Ces piliers se veulent des principes associés à la pédagogie entrepreneuriale pour faciliter sa mise en œuvre, sans toutefois imposer un cadre ou un processus prescriptif.

³¹ Adaptation de la définition de Gibb et Price (2014) proposée par Pépin et Tremblay (2024). *Module 3 – La pédagogie entrepreneuriale*. Chaire de leadership en enseignement sur le développement de l'esprit d'entreprendre et de l'entrepreneuriat, p. 3.

³² Lavoie, C. (2021). La réussite au cégep : regards rétrospectifs et prospectifs : enjeux et pistes d'action.

³³ Idem.

³⁴ Surlemont, B., et Kearney, P. (2009). Pédagogie et esprit d'entreprendre. De Boeck Supérieur.

PILIERS DE LA DÉMARCHE DE PÉDAGOGIE ENTREPRENEURIALE

Inspiré de Surlemont et Kearney (2009)³⁵

PILIERS	DESCRIPTION	EXEMPLES
APPRENTISSAGE RESPONSABILISANT 	L'apprentissage responsabilisant vise à favoriser la prise en charge par les étudiantes et les étudiants de leur démarche d'apprentissage et à les placer dans des situations où ils sont les acteurs centraux du travail à accomplir.	Pour favoriser cette visée, nous pourrions, par exemple, inviter la classe à identifier les objectifs d'apprentissage qu'elle souhaite poursuivre dans le cadre d'un projet entrepreneurial, à partir des compétences du cours. Une autre façon d'actualiser ce pilier serait d'offrir des choix aux étudiantes et étudiants, par exemple au niveau des modalités du travail à accomplir. Nous pourrions ainsi leur laisser le choix de paramétrer certains aspects de l'activité (ex. : durée, modalité du travail d'équipe, sujet, etc.).
APPRENTISSAGE EXPÉRIENTIEL 	L'apprentissage expérientiel vise à permettre aux étudiantes et étudiants de construire leur apprentissage à partir de leur propre expérience. Ainsi, nous visons à ce que le groupe vive une expérience « en direct » plutôt qu'une expérience « rapportée » en lui offrant des occasions d'expérimenter et d'être dans l'action. De plus, lorsque c'est possible, il est également souhaitable que l'expérience proposée puisse s'ancrer dans un lien significatif avec la communauté.	Pour favoriser cette visée, nous pourrions par exemple intégrer une situation authentique d'apprentissage à la démarche pédagogique proposée aux étudiantes et étudiants.

³⁵ Ibid.

APPRENTISSAGE COOPÉRATIF 	L'apprentissage coopératif vise à mettre en place un contexte qui favorise non seulement le travail d'équipe, mais également la collaboration et l'entraide. On souhaite ainsi que les étudiantes et les étudiants puissent apprendre des autres et apprendre aux autres. Ce mode de collaboration permet ainsi à chacun de contribuer au processus d'apprentissage de ses collègues de classe.	Pour favoriser cette visée, l'idée est d'intégrer des moments de collaboration et de travail d'équipe à la séquence pédagogique. Il est également possible d'aller plus loin, par exemple en proposant des rôles aux étudiantes et étudiants au sein du travail d'équipe (ex. : animation d'une séance de travail d'équipe, prise de notes, etc.), ou encore en proposant des modalités permettant à chaque individu de s'impliquer dans le processus d'apprentissage (ex. : mentorat).
APPRENTISSAGE RÉFLEXIF 	L'apprentissage réflexif vise à proposer des occasions de réflexion portant tant sur l'objet d'apprentissage que sur le processus d'acquisition des connaissances à partir de l'expérience concrète vécue. Pour y arriver, il est souhaité de placer le groupe dans des contextes qui facilitent le retour réflexif continu et l'autorégulation.	Pour favoriser cette visée, nous pourrions par exemple inclure un moment de retour réflexif à la fin de chaque séance de cours, ou encore à la fin d'une activité d'apprentissage. Les formes de ce retour peuvent être très variées : que ce soit par le biais d'un bilan, d'un échange de groupe ou de questions de réflexion, l'objectif est que chaque personne puisse tirer des apprentissages significatifs de l'expérience qu'elle a vécue.

En résumé, « la pédagogie entrepreneuriale mise sur l'apprentissage expérientiel. Elle permet à chacun d'être l'acteur principal de son propre apprentissage, d'en assumer la responsabilité. Les petites et grandes victoires vécues au cœur de l'action contribuent à rehausser son sentiment d'efficacité personnelle ainsi que son esprit d'équipe. En effet, la collaboration représente une condition essentielle à l'atteinte des objectifs, tout comme l'apprentissage réflexif. »³⁶

³⁶ Pépin et Tremblay (2024). *Module 3 – La pédagogie entrepreneuriale*. Chaire de leadership en enseignement sur le développement de l'esprit d'entreprendre et de l'entrepreneuriat, p. 4.

LE PROJET PÉDAGOGIQUE DE NATURE ENTREPRENEURIALE

L'une des façons d'intégrer ces quatre piliers à une démarche pédagogique peut constituer en la mise sur pied d'un projet entrepreneurial. Bien que cela ne soit pas la seule avenue possible, il s'agit d'une façon intéressante et pertinente de vivre la pédagogie entrepreneuriale en classe.

En quelques mots, le projet pédagogique de nature entrepreneuriale peut être défini comme étant :

« Une initiative concertée orientée vers la société et portée par un groupe [d'étudiantes et d'étudiants], en réponse à l'identification d'un besoin perçu dans l'environnement, par l'impulsion d'un projet qui s'adresse à un public cible autre que l'enseignant et qui permet aux [étudiants et étudiantes] de créer de nouveaux agencements de ressources (internes et externes) en vue de se développer sur le plan personnel et cognitif. »³⁷

Ici, il importe de retenir qu'un projet pédagogique de nature entrepreneuriale est guidé par une action productive visant à créer de la valeur pour autrui alors que le projet pédagogique est guidé par le savoir et par les compétences à développer dans un cours. En effet, le projet entrepreneurial vise à concevoir un produit, un service ou un événement qui répond à un besoin réel. Le projet pédagogique, quant à lui, permet plutôt de se servir d'un projet afin d'expérimenter et de faciliter la compréhension des concepts ou des principes étudiés afin de générer des apprentissages chez les étudiantes et les étudiants.³⁸

EN CONCLUSION : POUR ALLER PLUS LOIN

En somme, en misant sur une compréhension commune de l'éducation entrepreneuriale ainsi que sur l'engagement de la communauté collégiale, le Cégep, grâce à l'implication du corps professoral et des différents intervenantes et intervenants impliqués, souhaite cultiver l'esprit entrepreneurial responsable auprès des étudiantes et étudiants. Ce faisant, nous souhaitons non seulement contribuer à la formation de citoyennes et citoyens conscients des enjeux de notre époque, mais aussi, habilités à initier des changements positifs dans leur milieu.

Par ailleurs, en complément de ce document d'orientation qui présente les assises de la vision de l'éducation entrepreneuriale du collège, des services et des ressources sont accessibles par le Bureau de l'international et de l'entrepreneuriat (BIE). Ainsi, les personnes et les instances intéressées peuvent prendre plaisir à découvrir et à expérimenter les approches présentées dans ce document d'orientation, tout en étant soutenues et outillées pour contribuer au développement des habiletés entrepreneuriales de notre communauté étudiante.

³⁷ Surlemont, B., et Kearney, P. (2009). *Pédagogie et esprit d'entreprendre*. De Boeck Supérieur.

³⁸ Pépin et Tremblay (2024). *Module 4 – Le projet entrepreneurial*. Chaire de leadership en enseignement sur le développement de l'esprit d'entreprendre et de l'entrepreneuriat (2024).